

Image not found or type unknown



Transformation d un compte mono titulaire en compte indivisiin

Par **Martinmanon**, le **23/03/2016** à **15:01**

Nos parents sont décédés, nous sommes trois enfants et notre frère, dans le seul but de nous nuire, refuse de signer, le notaire lui a donc par voie d huissier adressé une sommation a opter et à ainsi pu, au bout de deux mois sans réaction de sa part, de bloquer les fonds, sauf le compte titres. Ma question est la suivante, la banque peut elle transformer ce compte mono titulaire en compte collectif au nom de l Indivision sans notre accord et sans notre signature

Merci